# NOBILIAIRE UNIVERSEL

# DE FRANCE,

OU

# RECUEIL GÉNÉRAL

## DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

## DES MAISONS NOBLES

DE CE ROYAUME,

Par M. DE SAINT-ALLAIS, auteur des Généalogies historiques des Maisons souveraines de l'Europe.

(*Ce volume contient, outre les généalogies de plus de cent vingt familles, les noms des Personnes des deux sexes qui ont été admises aux honneurs de la Cour, et présentées au Roi depuis l'an* 1779 *jusqu'en* 1789.)

---

Dieu et les Bourbons.

---

TOME SECOND.

TRANSFERRED TO C OF W LIBRARY

A PARIS,

Au bureau du NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE, rue de la Vrillière, nº 10.

1814.

Digitized by Google

MONTHIERS (DE), famille ancienne, originaire de la Beauce, où elle a possédé long-temps la terre de Monthiers de son nom., et celle de la Folie-Herbaut.

On trouve des de Monthiers mentionnés dans les anciens rôles du ban et arrière-ban, des nobles de Coutances, sous l'année 1272.

Cette famille, vers 1450, vint s'établir dans la terre du Bosroger prés Pacy-sur-Eure, bailliage d'Evreux, où est encore résidente aujourd'hui la branche aînée. Vers 1560, elle se divisa en deux branches, dont la cadette s'établit dans le Vexin français où elle réside encore aujourd'hui.

I. Philippe DE MONTHIERS, écuyer, seigneur de Monthiers et de la Folie-Herbaut en Beauce, baron de Montainville-la-Grande, près Chartres, qui vivait au commencement de 1300, et qui passa, le samedi avant la Saint-Laurent 1329, un contrat d'acquisition (1).

II. Pierre DE MONTHIERS, son fils, écuyer, seigneur de Monthiers et de la Folie-Herbaut, baron de Montainville, fut gouverneur de Louis duc d'Orléans, fils de Charles V, et frère de Charles VI, assassiné à Paris, à la porte Barbette, le 23 novembre 1407 (2).

III. Philippe DE MONTHIERS, son fils, chevalier, seigneur de Monthiers et de la Folie-Herbaut, baron de Montainville, était premier et principal écuyer du même duc d'Orléans.

IV. Philippe DE MONTHIERS, son fils aîné, chevalier, seigneur de Monthiers et de la Folie-Herbaut (3), baron

(1) Ce contrat est visé et mentionné en l'information pour Malthe, du 23 mai 1611, pour Lancelot de Monthiers.

(2) Ce Pierre et Philippe son fils, sont mentionnés dans le livre intitulé: *les divers s espèces de noblesse*, par le père Menestrier, Paris 1681, page 123.

(3) Le père Menestrier a donné une note portant qu'il avait vu dans



Digitized by Google

de Montainville, épousa Perrette de Montirel, fille de Pierre de Montirel, chevalier, seigneur de Bérengeville-la-Champagne près Chartres, et de Marie de Bérengeville.

De ce mariage vinrent :

1° Pierre, dont l'article viendra ;

2° Léger de Monthiers, chevalier, baron de Montainville, qui se maria et eut deux filles, l'une mariée à un seigneur anglais, et l'autre à un gentilhomme français, lesquels vendirent la baronnie de Montainville ;

3° Hector de Monthiers, chevalier, seigneur de Monthiers et du Bosroger, qui épousa Jeanne Aubert, fille de Guillaume Aubert, écuyer, seigneur de Bosroger et de N. du Chastel, sœur de Tanneguy du Chastel. Cet Hector, par contrat du 17 novembre 1489 (1), échangea la terre du Bosroger avec Robert de Monthiers son neveu, contre sa part de celle de la Folie-Herbaut ;

4° Jean, chevalier, seigneur de Précourt, qui se maria et n'eut qu'un fils qui fut prêtre ;

5° Philippe, chevalier, seigneur de la Folie-Herbaut en partie, et de Baignolet en Beauce, qui se maria et eut :

a. Philippe, marié à N. de Champonnet ;

b. Une fille mariée au seigneur de Chartrigny.

6° Catherine, mariée à Réné de Malherbe, chevalier, seigneur de Pouilly en Vendomois ;

7° Deux garçons tués à la bataille de Moncontour.

V. Pierre DE MONTHIERS, chevalier, seigneur de la Folie-Herbaut et de Bérengeville-la-Champagne, épousa, le 1er décembre 1466 (2), Jeanne de Saint-Pol, fille de Guillaume de Saint-Pol, chevalier, seigneur de Miseray et d'Egleville, bailliage d'Evreux et Vert-lès-Mantes, et de Jeanne Bataille.

---

l'église de la Folie-Herbaut, un chandelier de cuivre portant cette inscription :

« L'an 1418, Philippe de Monthiers, chevalier, seigneur de la Folie » Herbaut, donna ce chandelier à Saint-Jacques de la Folie; Dieu ait » l'âme de lui ».

(1) Ce contrat est relaté dans l'arrêt de maintenue de 1671. Voir le père Menestrier, page 542.

(2) Ce contrat de mariage est visé dans la preuve de Malthe de 1611.

Digitized by Google

De ce mariage vinrent :

1° Robert dont l'article viendra ;

2° Pierre de Monthiers, chevalier, seigneur de Bérengeville, qui épousa Jeanne de . . . . . et eut :

a. Nicolas, seigneur de Bérengeville, marié à la fille du seigneur de Montay-lès-Villepreux en Beauce, dont il eut deux enfants morts en bas âge ;

b. Jean, marié à la fille du seigneur d'Acoulès-Tillières, dont il eut Jean, chevalier, seigneur de Bérengeville et Nantilly ;

c. Philippe, mariée au sieur de Vesnois, écuyer, seigneur de Nusement près Evreux ;

d. Marguerite, mariée à Nicolas du Caillot, écuyer, seigneur de Bonnières-lès-Vernon ;

e. Trois garçons morts sans postérité.

3° Pierre de Monthiers, qui fut abbé de l'abbaye royale de Saint-Martin de Pontoise ;

4° Anne, mariée à Robert le Barbier, écuyer, d'où sont sortis les seigneurs d'Egleville ;

5° Philippe, mariée à Richard Martel, écuyer, seigneur de Maulny ;

6° Jeanne, mariée au sieur de Favières, écuyer ;

7° Anne, mariée au sieur de Outteville, écuyer ;

8° Catherine, dame de Vert, mariée à Pierre Garraut, écuyer.

VI. Robert DE MONTHIERS, chevalier, seigneur du Bosroger, de la Folie-Herbaut et de Bérengeville, épousa, le 1er juillet 1489 (1), Catherine de Beaufils, fille de Jean de Beaufils, chevalier, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Villepion et Valony au bailliage d'Orléans, et de Marguerite-Jeanne de Pathay,

De ce mariage vinrent :

1° Jean, dont l'article viendra ;

2° Jeanne, mariée, le 30 janvier 1522, à Gervais le Terrier, écuyer, seigneur de Theuray ;

3° N. de Monthiers, mariée, en 1516, au sieur du Perron, écuyer ;

4° N. de Monthiers, qui se fit prêtre ;

5° Une autre fille non mariée.

(1) Ce contrat est relaté et visé dans la preuve de Malte de 1611.

Digitized by Google

Épitaphe sur le trespas de défunt noble homme Robert de Monthiers, escuyer, en son vivant, seigneur de Bosroger, près Mantes et Vernon, et des terres et seigneuries de la Folie-Herbaut, d'Alonne, paroisse de Villeneuve, sur la rivière de Conguerie, et de Villanaulge, dit Maulay, pays de Beaulse, et de Neuvy en du Nois, lequel trespassa en son hostel seigneurial du Bosroger, l'an mil quatre cent quatre-vingt et dix-neuf le 13me jour de juillet.

Acrostiche faisant ledit épitaphe, fait à Paris, le lundi 29me de juillet 1577, et transcript audit lieu le mercredi 27me d'aoust 1578, par votre très-affectionné serviteur Lucas Tremblay, parisien, professeur des bonnes sciences mathématiques.

R Rien ne peut résister à la mort effroyable,
O On ha beau s'enfuir
B Boire de l'or potable,
E Estre aux biens jusqu'aux yeux, faire grand chère à table
R Régime bon tenir,
T Toujours se réjouir;

D Dominer sur un peuple en justice équitable,
E Enfin finale, il faut
M Maccabré veoir en dance;
O Ouyr à grand regret, d'Atropos le héraud
N Nous proclamer sentence
T Toi piteuse en cadence.
H Helas : je le sçai bien, et tel savoir moult vault;
I Il y faut garde prendre
E Et compte à la fin rendre.
R Regarde, viateur, et prye Dieu pour moy,
S Si tu veux que l'on prye après la mort pour toy.

Requiescat in pace. Amen.
Pater noster. Ave Maria.

A tres noble et vertueux seigneur,

Monseigneur Jacques de Monthiers, seigneur de Bosroger, conseiller du Roi et de monseigneur son frère, et leur bailly à Pontoise.

Gouverneur et Commandant pour le service de Leurs Majestés en icelle ville.

Acrostiche sur le trespas de feu monseigneur Robert de Monthiers, son pere grand.

Digitized by Google

VII. Jean DE MONTHIERS (1), chevalier, seigneur du Bosroger, Vert-lès-Mantes, Précy-sur-Marne, et Roy en Vexin, nommé député de la noblesse de Normandie, par acte du 17 février 1538, commandant l'arrière-ban d'Evreux, épousa, le 5 janvier 1511, Jeanne de Hazeville, fille de Jean de Hazeville, chevalier, seigneur de Hazeville et Gadencourt en Vexin, et de Louise d'Avigny.

De ce mariage vinrent :

1° Simon, dont l'article viendra ;

2° Jean de Monthiers, chevalier, seigneur du Bosroger, homme d'armes de la compagnie du duc d'Aumale, lequel épousa, le 26 fevrier 1554, Françoise de Mauterne, dame de Neuville en Beauce, dont il eut :

a. Guyonne, mariée au sieur Louis de Bardou, écuyer, seigneur de la Bardouillère, près Beaumont le Roger ;

b. Deux fils morts jeunes ;

3° Jacques de Monthiers, qui a fait la branche du Vexin français, et dont l'article viendra après la branche aînée ;

4° Peronne, mariée le 24 juillet 1547 à Louis de Morteaure, écuyer, seigneur de Vigny en Beauce, et du Bois Guillaume.

EPITAPHE sur le trespas de feu noble homme Jehan de Monthiers.

En son vivant escuyer seigneur de Bosroger, de Vert, lès Mantes sur Seine, Précy sur Marne, de Wy bailliage de Magny, gentilhomme ordinaire de la maison de défunt monseigneur Charles duc de Vendôme, homme d'armes des ordonnances du roi en la compaignie dudit seigneur Duc, capitaine des nobles des bailliages d'Evreux et Mantes, lequel trespassa de ce monde le 24me jour d'octobre 1566, estant agé de soixante dix huit ans : après avoir porté les armes par le temps de 55 ans, tant en ce royaume, que hors icelui, soubs les défunts roys, Loys douziesme, François premier, Henri deuxiesme, François deuxiesme et Charles neuviesme ; et s'estre trouvé en trois journées et batailles, de Ravennes, Marignan et Pavie, pour

(1) Voir le père Menestrier, page 123, et en outre l'arrêt de maintenue, page 544.

Digitized by Google

le service d'iceux roys, en l'une desquelles à sçavoir en la journée et bataille de Pavie, il fut blessé, print prisonnier, et mené en Espagne, dont depuis il sortit à ranson.

Acrostiche faisant son épitaphe. Fait à Orléans le mardi 13me jour d'aoust 1577, par Lucas Tremblay, parisien, professeur des sciences mathématiques, demeurant à Orléans.

JEHAN DE MONTHIERS.

Je, qui soubs les cinq roys, depuis Loys douziesme,
En la guerre ai porté
Harnois : hélas ! dompté
Atropos m'ha soubdain, l'an septante huitiesme,
Ne permettant mes ans
Durer jusqu'au neufviesme ;
Et tous les vertueux ont ainsi fait leur tems ;
Mourir il faut pour vivre,
On est par mort délévré.
Noble vertu esclaire à tous nos successeurs.
Triomphe de Clotho les illustres remportent
Honte les vicieux à leurs neupveuz apportent.
Il faut donc, (viateurs)
Estre mes sectateurs ;
Regardant de mes faicts la louenge immortelle
Surmonter les efforts de Lachésis cruelle.

Requiescat in pace. Amen.
Pater noster. Ave Maria.

A tres noble et vertueux seigneur,

Monseigneur Jacques de Monthiers, seigneur de Bosroger, conseiller du roi, et monseigneur son frère, et leur bailly à Pontoise, gouverneur et y commandant pour le service de Leurs Majestés.

Acrostiche et épitaphe de feu Monsieur son père.

VIII. Simon de Monthiers, chevalier, seigneur du Bosroger, Vert, Précy, Roi et du Mesnil, épousa le 10 février 1549 (1), Marie Mesnage, fille de Jacques Mesnage, chevalier, seigneur de Cagny, maître-d'hôtel du roi, et son ambassadeur vers l'empereur, en Angleterre, et en Suisse ; et de Marie de Croismare

(1) Mentionné et visé à la preuve de Malthe de 1611.

Digitized by Google

De ce mariage vinrent :

1° Simon, dont l'article viendra,
2° Charles, seigneur des Bruyères, mort sans postérité,
3° Jean, Louis et Jacques, tous trois morts en bas âge.

IX. Simon DE MONTHIERS, chevalier, seigneur du Bosroger, Vert, les Bruyères, et Digny, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, lieutenant de cinquante hommes d'armes, député de la noblesse de Normandie par acte du 16 décembre 1610, épousa, le 10 janvier 1586 (1), Catherine de Gruel, fille de Philibert de Gruel, chevalier, seigneur de Tonnoye, Traineau, Digny, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et de Susanne de Bubertré.

De ce mariage vinrent :

1° Claude, dont l'article viendra ;
2° Lancelot de Monthiers, reçu chevalier de Malthe en 1611 (2),
3° Robert de Monthiers, reçu chevalier de Malthe en 1613, mort commandeur,
4° Simon, seigneur de Vaux et de Plaines, marié en 1621 à Madeleine de Sailly,
5° Jean, seigneur de Digny, gentilhomme ordinaire du roi,
6° Jacques, mort garçon,
7° Nicolas, Gabriel et Philibert prêtres,
8° Marie, religieuse à Bival,
9° Françoise, mariée le 3 juillet 1617 au sieur de Verguette, écuyer, seigneur de Sarguette.

X. Claude DE MONTHIERS, chevalier, seigneur du Bosroger, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, épousa le 7 septembre 1615 Marguerite de la Bretonnière.

De ce mariage vinrent :

1° Jean, dont l'article viendra,

(1) Mentionné et visé à la preuve de Malthe de 1611.
(2) La preuve de Malthe faite le 23 mai 1611, est relatée dans l'arrêt de maintenue. Voir le père Menestrier, page 546.

Digitized by Google

2° Jacques, seignenr du Mesnil, marié le 20 novembre 1639, avec Élisabeth le Cerf, veuve de Pierre Largemain,

3° Claude, mort sans enfants, ainsi que Jacques.

XI. Jean de Monthiers, chevalier, baron du Bosroger et de Boudeville, seigneur de la Bretonnière, gentilhomme ordinaire du roi, capitaine des chevau-légers, épousa en premières noces, le 30 octobre 1641, Élisabeth de Lionne, et en secondes noces, le 12 octobre 1659, Louise le Roi, fille de François le Roi, chevalier, baron de Saint-Dezir, conseiller et maître d'hôtel du roi, et de Denise Gasselin.

Du premier mariage vint :

XII. Jean de Monthiers, chevalier, baron de Boudeville, lequel épousa N... Soret.

De ce mariage vinrent :

1° Marguerite de Monthiers, qui épousa le sieur de Bois l'Évêque, écuyer, seigneur de Faverolles, et porta audit sieur de Bois l'Évêque la baronie de Boudeville;

2° Catherine, mariée au sieur de Lambert, écuyer, seigneur de Loude;

3° Une fille religieuse.

En lui s'est éteinte la branche aînée.

Du deuxième mariage vinrent :

1° Joseph Bonaventure, dont l'article viendra;

2° Charles-Alexandre de Monthiers, dit le chevalier de Boudeville, capitaine au régiment royal des vaisseaux, mort garçon

3° Jean-Baptiste, seigneur du Bosroger, qui épousa le 7 juillet 1694, Marie-Madeleine de Clinchamps, et eut :

a. Blaise-Jean-Baptiste, seigneur du Bosroger, marié en premières noces à Charlotte Guédier, fille du sieur Guédier, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, conseiller au parlement de Rouen; et en secondes noces à Marie-Anne-Françoise du Moucel, fille de Pierre-Nicolas du Moucel, écuyer, seigneur du Coudray et de Madeleine-Françoise de Garsant, mort sans enfant de ces deux femmes;

b. Louis-Denis, mort garçon.

Digitized by Google

XII. Joseph-Bonaventure DE MONTHIERS, du Bosroger, épousa, le 23 avril 1703, Françoise le Franc, fille de César le Franc, chevalier, seigneur de la Haye Berou, et d'Élisabeth de Coutumel, dame du Perron, et veuve de Pierre de Baignard, écuyer.

De ce mariage vint :

XIII. Joseph-François DE MONTHIERS, chevalier, seigneur du Perron, qui épousa Susanne le Boucher.

De ce mariage vinrent :

1° François dont l'article viendra ;

2° Charles-Jacques de Monthiers, chevalier, dit le chevalier du Perron, maréchal de logis des gardes du corps de S. M., chevalier de Saint-Louis, marié à Marie Anne de Rouen de Bermonville, veuve de M. le marquis de Soudeilles.

3° Louise de Monthiers, abbesse de Verneuil au Perche, morte en juin 1813.

XIV. François, marquis DE MONTHIERS, chevalier, seigneur du Bosroger, du Coudray et de Bois-Louvet en Lieuvain, ancien officier de cavalerie, qui a épousé, en premières noces, Marie-Anne-Françoise du Moucel, veuve de Blaise-Jean-Baptiste de Monthiers, et n'en a pas eu d'enfants ; et en deuxièmes noces, en juillet 1813, Charlotte-Louise Chénard de Boussey, fille de Chrétien-Jacques-Jean Chénard de Boussey, chevalier, ancien officier aux grenadiers de France, seigneur de Boussey, et de Louise-Adrienne de Lorraine d'Elbeuf de Groslé.

Il demeure en son château au Bosroger, commune du département de l'Eure, près Pacy-sur-Eure.

Son frère, le vicomte du Perrou, demeure à Evreux.

*Branche du Vexin français, prise au 7e degré.*

VIII. Jacques DE MONTHIERS, chevalier, seigneur du Bosroger et de Vert, troisième fils de Jean de Monthiers et de Jeanne de Hazeville, né au château du Bosroger le 21 septembre 1528, bailli d'épée de Mantes et Meulan, par provisions du roi Charles IX, du 6 mai 1562 ; ensuite lieutenant-général de Pontoise, par provisions du roi du 8 juin 1563 ; gouverneur et commandant de la ville de Pontoise pour les rois Charles IX et Henri III, par commission des 13 juin 1576 et 2 avril 1585 ; épousa, le 17 septembre 1559, Marguerite d'Auvergue, fille de Jean



Digitized by Google

d'Auvergne, écuyer, et de Marguerite de Jeufosse, et veuve de Pierre de Sailly, écuyer, seigneur de Sailly et la Motte-sous-Grès.

*Nota.* Ce Jacques de Monthiers avait pris des degrés en droit (1), et en conséquence ne pouvait, comme étant de robe longue, posséder un office de bailli d'épée. Le roi Charles IX, par les provisions du 6 mai 1652, le dispense de la rigueur des ordonnances, et lui permet d'exercer cet office, quoique de robe longue, attendu, dit le roi, que ledit *de Monthiers est gentilhomme, né et extrait de noble race et lignée.*

De ce mariage vinrent :

1° Gabriel, dont l'article viendra ;
2° Réné, mort jeune ;
3° Marguerite, mariée à André de Forets, écuyer, seigneur de Belleville, d'où sont issus les seigneurs de Forêts-Belleville ;
4° Jeanne, mariée au sieur Vallée, écuyer.

IX. Gabriel DE MONTHIERS, chevalier, seigneur de Saint-Martin, lieutenant-général de Pontoise, gouverneur et commandant, pour le roi, de ladite ville ; conseiller ordinaire de Henri de Bourbon, premier prince du sang, par brevet du 8 avril 1603 ; épousa, le 10 novembre 1585, Marie de Baudry, fille de Guillaume de Baudry, écuyer, et de Geneviève Grenier.

De ce mariage vinrent :

1° Charles, dont l'article viendra ;
2° Maximilien, chevalier, seigneur de Frédeval, qui épousa, le 13 octobre 1641, Madeleine David ;
3° Guillaume, chevalier, seigneur de Boubiers, qui épousa la fille du sieur de Bray, écuyer, seigneur de Saint-Gilles ;
4° Jacques, chevalier, seigneur de Marbury, lieutenant-colonel du régiment royal, qui épousa Madeleine de Guaybillon, veuve de Jean de Bouy, écuyer, seigneur des Bandes, et en eut :

(1) Cette dispense, par laquelle le roi déclare Jacques de Monthiers gentilhomme de race, est mise au long dans le livre du père Menestrier, page 125, comme bonne preuve de noblesse, et dans le traité de la noblesse de la Roque, Paris, 1678, page 223.

Digitized by Google

a. Gabriel, seigneur de Marbury, qui épousa Marguerite Mouffle, et en eut Arsace de Monthiers, seigneur de la Jeufosse, marié à Catherine d'Andrieux, fille de Louis d'Andrieux, écuyer, seigneur de Magnanville, dont il n'eut qu'une fille, Marie-Anne, morte fille en 1741;

b. Marie-Anne, mariée, le 3 juin 1687, à Charles de Poulain, chevalier, seigneur du Boisy et de Feularde;

5° Marie de Monthiers, mariée à François des Lyons, écuyer, seigneur de Clos-Martin et de Theuville, gendarme de la compagnie du roi.

X. Charles DE MONTHIERS, chevalier, seigneur de Saint-Martin, lieutenant-général de Pontoise, gouverneur de ladite ville pour le roi, depuis 1644 jusqu'en 1656; conseiller d'état au conseil privé du roi, par brevet du 10 décembre 1652, épousa, 1° le 4 septembre 1622, Elisabeth Bredouille, fille de Simon Bredouille et de Bonne Coulon; 2°, le 13 décembre 1638, Catherine de Bouju, fille de N. de Bouju, chevalier, seigneur de Monterbeau; 3°, le 25 août 1657, Louise d'Etienne, fille de François d'Etienne, écuyer, seigneur d'Aumon, et de Martiale de la Serre.

Du premier mariage vinrent :

1° Pierre, dont l'article viendra;

2° Madeleine, mariée, le 27 juillet 1662, à Pierre le Mercier, écuyer.

XI. Pierre DE MONTHIERS, chevalier, seigneur de Saint-Martin et de Ripernelle, lieutenant-général de Pontoise, épousa, le 20 janvier 1647, Marie Seigneur, fille d'Antoine Seigneur et de Marie Chéron.

Il fut maintenu dans la noblesse ancienne par arrêt du conseil du 13 mai 1671 (1), lors de la recherche de la noblesse.

De ce mariage vinrent :

1° Pierre, dont l'article suit;

2° Jacques-Gabriel, né le 6 janvier 1657, prêtre, et chevalier de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare-de-Jérusalem;

(1) L'arrêt de maintenue est imprimé en entier dans le père Menestrier, à la page 529 jusqu'à la page 547.

Digitized by Google

3° Cinq enfants morts sans être mariés.

XII. Pierre DE MONTHIERS, chevalier, seigneur de Saint-Martin, du Fay, Mardalin et de Ripernelle, d'abord servant dans la compagnie des Gardes du roi, ensuite lieutenant général de Pontoise, nommé par le roi commissaire des guerres des Invalides, par brevet du 1er mars 1708; épousa en premières noces, le 15 décembre 1676, Marie-Angélique Hédoul, fille de Jean Hédoul, écuyer, seigneur du Fay, et de Madeleine Maron; et en secondes noces, le 31 décembre 1683, Nicole-Angélique Touret, veuve d'Antoine-Philippe de Magnen, écuyer, seigneur de Fontenelle.

Il eut de son second mariage, Marguerite-Elisabeth de Monthiers, reçue à Saint-Cyr, en novembre 1693, et Louise-Angélique, morte fille.

Du premier mariage vinrent :

1° Jacques, dont l'article viendra;
2° Pierre de Monthiers, chevalier, seigneur du Fay, et Mardalin, lieutenant-général de Pontoise, qui épousa Louise le Maître, et mourut sans postérité;
3° Marie-Madeleine, mariée à Michel le Loup du Jardin, écuyer, seigneur de Bournonville.

XIII. Jacques DE MONTHIERS, chevalier, seigneur du Fay et Mardalin, lieutenant-général de Pontoise, épousa, le 14 décembre 1713, Jeanne-Angélique des Lyons, fille d'Yves des Lyons, écuyer, aide-major des Gendarmes de la garde, et veuve de Benjamin-Daniel de Boisdénemets, chevalier, seigneur de Requiecourt.

De ce mariage vinrent :

1° Jacques, dont l'article viendra;
2° Charles de Monthiers, chevalier, seigneur du Fay et Mardalin, lieutenant-général de Pontoise, qui épousa, le 7 janvier 1752, Angélique-Geneviève Roussel, dont il eut :
   a. René-Charles de Monthiers, chevalier, seigneur du Fay, marié, en 1782, à Angélique Vanin, dont il a eu Charles de Monthiers, chevalier, sous-lieutenant dans le corps du génie, en 1813; une fille mariée au sieur le Seur, écuyer, seigneur de Senneville, et deux filles non-mariées;
3° Trois garçons et trois filles, morts sans être mariés.

XIV. Jacques DE MONTHIERS, chevalier, seigneur du

Digitized by Google

Fay et Mardalin, capitaine au régiment de Bourbon, cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et ensuite lieutenant-général de Pontoise, épousa, le 16 décembre 1750, Angélique-Elisabeth Roussel de Roany.

De ce mariage vinrent :

1° Jacques, dont l'article viendra;

2° Bonaventure-Ange de Monthiers, dit le chevalier de Monthiers, lieutenant au régiment Royal-Roussillon, cavalerie, mort en émigration, en 1793, près Coblentz, garde-noble à pied de la Couronne. Il avait épousé, le 4 mai 1790, Marie-Madeleine de Charest, fille de Joseph de Charest, écuyer, seigneur de Lozon et Lévy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Marie-Catherine des Auniers, dont il n'a pas eu d'enfants;

3° Angélique, mariée, le 16 août 1773, à Amable-Thomas Duval, écuyer;

4° Deux garçons, morts à dix-sept ans, inscrits dans les mousquetaires.

XV. Jacques, comte DE MONTHIERS, chevalier, seigneur du Fay et Mardalin, de la terre et seigneurie de Nucourt, et des fiefs de Plémont, le Saussoye, la Vauzelle et les Moulins, lieutenant-général de Pontoise, épousa, le 23 août 1785, Agnès-Angélique de Baroille, fille de Pierre-Etienne de Baroille, chevalier, capitaine d'Artillerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et d'Agnès de Monsures.

De ce mariage vinrent :

1° Jacques-Casimir-Emmanuel comte de Monthiers, ci-devant officier de dragons, actuellement garde-du-corps de sa majesté, compagnie de Grammont;

2° Angélique-Victorine, mariée, le 2 octobre 1809, à Charles Choppin de Seraincourt, écuyer, seigneur de Rueil et Seraincourt en partie, décédée le 24 janvier 1813, laissant deux enfants;

3° Elisabeth-Félécie de Monthiers.

Il demeure en son château à Nucourt, commune du département de Seine et Oise, canton de Marines, près Magny, Vexin-Français. Réné-Charles de Monthiers, mentionné à la treizième génération, demeure dans la ville de Pontoise.

*Armes :* « Les armes de cette famille ont toujours été

Digitized by Google

» depuis 1400 jusqu'à ce jour, trois chevrons rompus de » gueules en champ d'or, avec deux anges pour supports.»

☞ Le père Menestrier, au livre intitulé : Origine des ornements des Armoiries, Paris, 1680, page 111, dit : que les Monthiers, dans l'église de la Folie Herbaut en Beauce, avaient des anges pour supports à leurs armes.